

Joyeuses Fêtes de fin d'année!

Même si le personnel des transports publics ne s'arrête pas vraiment durant cette période de fêtes, *contact.sev* observe une pause jusqu'au 22 janvier. Joyeuses Fêtes à tous.

Le SEV en force grâce à des CCT

La CCT CFF-CFF Cargo est un exemple du genre. Négociée cette année, elle constitue un socle sur lequel s'appuyer pour d'autres CCT dans les transports publics. **Pages 7, 13 et 15**



Plaine du Rhône

Sébastien Zonca succède à Philippe Chambovey.

Page 15

Malgré la victoire aux TPG, la grève n'est pas toujours un moyen efficace

«Nous avons gagné!»



Le 4 décembre, sur le coup de 3 h 30, les employés votent l'accord signé entre les syndicats et les TPG. Il n'y aura pas de 2^e grève.

La grève des TPG a été couronnée de succès. Après deux jours de négociations les 2 et 3 décembre, le personnel a obtenu tout ce qu'il demandait. Aucun licenciement, respect de la progression salariale, maintien des postes jusqu'à fin 2015 en tout cas, acquis des retraités sauvegardés. Une victoire sur toute la ligne due à une grève qualifiée d'exemplaire un peu partout dans le monde syndical. Un mouvement devenu nécessaire face au

mépris affiché par le ministre de tutelle des TPG.

Toutes les grèves ne permettent pourtant pas d'aboutir à une telle victoire. *contact.sev* a effectué un petit tour d'horizon des plus importantes mobilisations de ces dix dernières années en Suisse: la Boillat, Merck Serono, Ateliers industriels de Bellinzona, Gate Gourmet, la Providence. Quels ingrédients faut-il réunir pour réussir à mobiliser le personnel et peut-être obtenir

gain de cause? A quel moment une grève doit-elle intervenir?

Des pistes sont esquissées, mais nombre de paramètres ne peuvent évidemment pas être maîtrisés.

Dans un entretien, l'historien Dominique Dirlewanger apporte son regard sur les mouvements de lutte de ces 15 dernières années tout en rappelant des faits importants du 20^e siècle.

Pages 2 à 5 et 10 à 12.

ÉDITO

La voie du succès

L'année 2014 se termine très bien pour le SEV: la nouvelle CCT CFF est signée et scellée, le conflit aux TPG a vécu une conclusion heureuse et le recrutement n'avait plus connu un tel succès depuis des années. Nous pouvons donc, pour une fois, nous permettre de nous autocongratuler!

Quelle a été la recette pour ces trois dossiers, à première vue très différents? Selon moi, ce n'est ni uniquement grâce à la bonne organisation des membres, ni uniquement grâce aux professionnels du SEV, mais c'est un tout, un savant mélange des deux: des membres actifs à la base qui peuvent compter sur un soutien compétent de la part de professionnels. C'est ce qui a mené le SEV où il en est. Le SEV jouit d'une forte crédibilité tant en raison du professionnalisme de son travail que du large soutien dont celui-ci bénéficie. Cela permet de continuer sur la voie de la réussite. C'est une sorte de spirale du succès: un travail syndical réussi engendre une reconnaissance publique ainsi qu'une bonne réputation auprès du personnel des transports publics. C'est ce qu'il faut pour obtenir des taux de syndicalisation élevés, qui augmentent ensuite les chances de succès des activités syndicales. Le SEV ne peut pas et ne réussira pas tout; les échecs font partie de la vie. Mais nous souhaitons tout de même, pour 2015, que le SEV poursuive sur la voie du succès!

Peter Moor, rédacteur en chef contact.sev

Le 3 décembre, un accord a été trouvé entre les TPG et les syndicats. Retour en images et en textes sur cette lutte mémorable.

«Sans la grève, cette victoire



Stéphane Fontaine, Jérôme Fay et David, dit «Le Breton». Ou le sourire de la victoire...



Les retraités au charbon. Ils se sont aussi battus pour leurs acquis.

« Chers camarades, parce que véritablement, aujourd'hui, on peut s'appeler camarades. Je sais que parmi vous certains vont aller travailler, que certains sont fatigués. Une chose est sûre: c'est que vous allez prendre vos volants, vos manettes, vos outils, vos marteaux... et j'espère que vous aurez le torse bombé de fierté. Il faut que vous soyez fiers de ce qui a été fait. Le personnel a fait un pas extrêmement important pour la défense des services publics. En tout cas bravo. Nous avons gagné! »

Vincent Leggiero, président de la section SEV-TPG, le 4 décembre à 3h30



L'accord est applaudi comme il se doit au dépôt du Bachet. Les «SEVI!» «SEVI!» «SEVI!» scandés par les membres résonnent encore à la Jonction.

orable (pages 2 à 5)

n'aurait pas été possible»



Après la suspension du mouvement de lutte, nos collègues de SEV-TPG ont manifesté le 4 décembre avec la fonction publique.



Le SEV-TPG rime aussi au féminin: Martine Paccard, Virginie Yersin et Ana Belen Becerra.

« Pour convaincre certains collègues de participer à la grève, je leur ai dit que je pourrai dire à mon fils que je me suis battu pour mon emploi. »

David, dit Le Breton



SEV-TPG en force: Michel Viret, Fred Nouchi, Jérôme Fay, Ana Belen Becerra, Virginie Yersin, Fabio Zamuner et Martine Paccard.

Grève aux TPG: interview du président de la section Vincent Leggiero

«J'ai vu de la fierté et de la dignité dans leurs yeux»

Après le vibrant succès de la section SEV-TPG, penchons-nous sur cette victoire avec le président de la section, Vincent Leggiero. L'heure est à l'analyse, mais aussi au repos. Quoique, pas trop. C'est pas le genre de la maison.

Après des années de luttes pour les conditions de travail des conducteurs et des mois de combat pour les emplois et les salaires de tous les collègues, la section SEV-TPG a pu fêter une victoire retentissante le 4 décembre. Entretien avec le président de la section, Vincent Leggiero.

■ **Alors Vincent, après cette lutte mémorable que beaucoup de monde vous envie, qu'as-tu vu dans le regard de ceux que tu nommes désormais «camarades»?**

Une chose est certaine: il y a un avant et un après 19 novembre. Sans cette grève, rien n'aurait été possible. Désormais, les choses ont changé aux TPG. Ce que les collègues ont montré, ça a marqué les esprits à Genève et bien au-delà des frontières de la République.

Dimanche (réd.: le 7 décembre), nous avons eu notre traditionnelle fête de fin d'année, le Sapin de Noël. Un collègue conducteur, que je connaissais sans pour autant être particulièrement proche, m'enlase et me dit: «Merci, vraiment!» C'est un moment très fort, même si un peu dérangent. Mes collègues du comité et moi ne sommes en fin de compte que les porte-paroles de nos collègues.

Cette victoire est donc la leur. J'ai vu une magnifique cohésion et j'ai vu dans leurs yeux de la fierté et de la dignité...



Vincent Leggiero au micro et au téléphone pour être relié avec le dépôt de la Jonction.

■ **L'accord que les syndicats ont obtenu est-il en tous points extraordinaire ou l'un ou l'autre d'entre eux te reste-t-il en travers de la gorge?**

Je suis particulièrement satisfait parce que toutes nos revendications ont été entendues, que ce soit le maintien des mécanismes salariaux, le maintien des effectifs, l'absence de licenciements et les remerciements aux retraités. Et surtout, nous avons pu placer la question de l'amélioration des horaires de travail des conducteurs dans ce protocole d'accord. Ce combat, nous le menons depuis des années et il figure désormais noir sur blanc sur papier. Le seul petit bémol réside dans la question restée ouverte du paiement du jour de grève. Il n'y aura pas de retenue salariale au moins d'ici juin 2015. Il s'agira donc de négocier ce point.

■ **Il y a aussi la négociation d'un service minimum...**

Une chose est certaine: nous n'accepterons pas que les droits constitutionnels de la grève et de liberté d'association soient affaiblis! Il n'est pas question qu'il y ait des contraintes à la

liberté de choisir de faire grève ou non.

■ **Après cette année riche en émotions et en luttes, les collègues du comité SEV-TPG peuvent souffler un peu, non?**

Oui et non. Tout dépend de l'échéancier politique. L'initiative du PLR demandant de revoir à la hausse la sous-traitance, de 10% à 20% des lignes des TPG, a été discutée à la Commission des transports le 9 décembre. Si cet objet passe devant le plé-

num avant les Fêtes, il s'agira de se mobiliser face à une idée que nous avons déjà combattue avec succès à deux reprises.

Et il y a un autre objet qui est au centre des réflexions: le référendum contre le contrat de prestations des TPG. Le groupe unitaire qui a soutenu notre mouvement de lutte avait promis d'attaquer le contrat de prestations si le Grand Conseil rabotait les subventions aux TPG. Si le référendum ne devait pas être lancé, le message implicite serait: «Un accord a été

trouvé entre syndicats et employeur, donc le référendum n'est pas nécessaire.» Avec le risque de laisser entendre que la grève était une grève de corporatistes. Or, elle visait évidemment aussi à défendre le service public. Les partis qui défendent la mobilité douce et le service public peuvent-ils assister à la baisse des moyens des TPG sans réagir?

Vivian Bologna

L'accord signé entre les syndicats et les TPG

L'accord prévoit l'absence de licenciements pour la période 2015-2018, le maintien des mécanismes salariaux statutaires, le maintien des effectifs pour 2015 sur la base de l'effectif en vigueur au 31 décembre 2014. Pour les autres années du contrat de prestations, l'évolution des effectifs sera discutée chaque année. Si ces points sont respectés, les syndicats renoncent à toute mesure de lutte portant sur ces points. L'entreprise et

les syndicats s'engagent à analyser l'offre, les temps de parcours et les horaires de conduite avec pour objectif une première adaptation dès avril 2015.

L'entreprise s'engage aussi à intervenir auprès de la caisse de pension pour que les retraités bénéficient pour les deux prochaines années de 700 fr. en guise de remerciement pour les services accomplis. Pour 2017, l'entreprise s'engage à mettre en place un fonds

de solidarité en faveur des retraités, s'inspirant du «Fonds spécial». Les syndicats s'engagent à négocier un service minimum dès janvier 2015. Moyennant le respect de ce point, les TPG suspendent leur intervention auprès de la CRCT. Sur la base des clôtures trimestrielles, le département de tutelle et le Conseil d'Etat pourront être sollicités pour une adaptation tarifaire ou une aide financière. Cet accord est valable pour la période 2015-2018.

Grève aux TPG: le point de vue de Giorgio Tuti

«Une victoire de la base»



4 décembre au Bachet: la secrétaire syndicale Valérie Solano vient de lire l'accord négocié. Le président du SEV, Giorgio Tuti, félicite les collègues: «Ceux qui ne se battent pas ont déjà perdu!»

Présent à Genève lors de l'assemblée qui a voté la fin de la lutte, le président du SEV, Giorgio Tuti, revient sur ce mouvement et sa signification pour le SEV et le monde syndical.

«C'est d'abord une victoire de la base, de la section. Ce sont les collègues du terrain qui se sont mobilisés, qui ont décidé de se battre contre les coupes, pour le maintien de leurs emplois, de leurs salaires, des acquis des retraités, mais aussi pour un service public de qualité!»

Giorgio Tuti, président du SEV, savoure cette victoire qui est aussi celle du SEV: «Nous avons montré encore une fois que lorsque ça devient nécessaire, le SEV est capable d'entrer dans une logique de lutte. Cette grève était légitime car il n'y avait plus d'interlocuteur, les négociations étaient devenues impossibles. On aurait volontiers fait autrement. Mais il n'y avait pas d'autre choix. Dès les premiers instants, tout notre syndicat était derrière ce

mouvement, pas seulement symboliquement mais aussi au niveau des ressources mises à sa disposition pour parvenir à cette victoire.»

Une victoire qui est aussi celle de tout le mouvement syndical car «la mobilisation a payé. Elle donne de l'espoir à toutes et tous les employés du service public et elle est un symbole des luttes à venir en Suisse mais aussi à l'échelon européen où les attaques contre les services publics deviennent monnaie courante», analyse Giorgio Tuti.

Une maîtrise de l'outil de la grève

Cette grève, dans son organisation – les usagers et les citoyens ont été associés au mouvement – est un exemple. Une grève bien suivie, bien dirigée, «sans qu'on en perde le contrôle». Elle a impressionné de nombreuses personnes, indépendamment de la couleur politique, des patrons aussi. Elle a eu un impact au-delà du monde syndical. «Des directeurs m'ont aussi manifesté leur appui car ils ont vu que notre combat était aussi celui

du service public et donc de leur entreprise de transport.»

La clé? Le modèle de milice

«Notre modèle qui se base sur 153 sections de miliciens, appuyés par les secrétaires syndicaux, est un modèle traditionnel qui est aussi un modèle d'avenir. Je suis absolument convaincu que cela n'aurait pas été possible sans une excellente organisation de la base et un fort taux de syndicalisation. Le coaching des sections que nous avons introduit en 2013, qui vise à remobiliser les sections, est donc absolument central.»

La victoire en poche, l'heure est au bilan. «Il s'agit maintenant d'analyser cette lutte avec le comité de la section SEV-TPG pour tenter de voir ce qui a marché, mais aussi si certains éléments peuvent être améliorés. Il est aussi pertinent d'inclure dans ces réflexions les autres syndicats actifs dans le service public pour renforcer la lutte contre le démantèlement qui s'y opère. Cette lutte genevoise servira d'exemple!»

Vivian Bologna

CARNET DE BORD

L'expérience de la résistance

«Oui, je suis gréviste», a dit cette fine femme brune, d'une voix douce et posée. Elle est mon image de la grève du 19 novembre aux TPG. Tellement loin des rugissements et des imprécations, tellement éloignée des accusations d'une grève ignoble et injustifiée brandies par les ténors de la politique. Une décision portée avec responsabilité et humilité. Nous partagions ensuite un café dans la très relative chaleur de la salle de pause, l'aube ressemblait encore à une trouée dans la brume, elle me disait que sa décision n'était pas arrêtée alors qu'elle venait prendre son service. «Et puis, je me suis dit que nous faisons notre travail, pour les gens qui prennent tous les jours les bus, que nous faisons le mieux possible et que ce n'est pas facile. Alors nous annoncer des licenciements, ce n'était pas acceptable.»

Puis, la ville entière s'est mise à marcher, il y avait dans la brume du matin des écoliers et des messieurs en costard, des fillettes en groupe et des poussettes, des vélos et, bien sûr, les voitures...

Dans les dépôts des véhicules des TPG, on discutait, on faisait des assemblées, des gens venaient parler un moment, poser des questions, les journalistes interrogeaient les employés, une dame portant un panneau «usagère solidaire» est venue signifier son soutien avec chaleur et émotion... Quand je suis rentrée tard dans la nuit, j'ai pensé que ce moment avait été précieux et nécessaire. C'est si rare de pouvoir dire «nous». C'est trop rare que rien ne dérape, rare que les choses soient dignes d'un bout à l'autre, rare de pouvoir se dire que ce que l'on a fait était respectueux et plein de sens.

Beaucoup se sont syndiqués ce jour-là, des jeunes gens pour qui «nous» n'avait pas beaucoup de sens, mais en défendant leur emploi et surtout celui de leur collègue, ils ont ressenti leur force mise en commun. Et pour une fois, la vie était plus puissante que dans les films, plus vraie qu'à la TV, plus grande que chacun de nous.

Est-ce donc ce moment précieux et digne où les employés des TPG ont manifesté ensemble leur existence qui a fâché tant de ces gens qui squattent les médias? Était-ce si insupportable de se souvenir qu'il y a des ouvriers? Était-ce si intolérable de constater que les coupes budgétaires ce sont des emplois en moins et des prestations que les usagers ne pourront plus que pleurer? Était-ce si dangereux que l'injustice grandissante de notre société trouva des résistants?

Au moment de décider de ne pas faire grève à nouveau, deux semaines plus tard, quand l'accord trouvé mettait chacun à l'abri de l'arbitraire des licenciements pour quatre ans, le vote pour reprendre le travail était aussi digne. Il remettait le quotidien au centre des vies, il nous faisait tous revenir à l'usure des jours, à nos problèmes redevenus individuels. Cependant, en chacun, s'était faite l'expérience immense et inaltérable de la résistance. Qui persiste!

Valérie Solano

DES SONS QUI TOUCHENT

Outre tout ce qui a été fait par les médias, dont les meilleurs éléments sont sur notre page FB, nous vous invitons à écouter le travail de Libradio, un média anarchiste. http://libradio.org/?page_id=37

Les plus belles âneries entendues pendant le conflit

Difficile d'être exhaustif à l'heure de dresser le bilan des bobards entendus durant le conflit aux TPG. Néanmoins, pour vous, on a choisi quelques perles: «C'est une grève d'un syndicat minoritaire. Ce n'est qu'un syndicat sur trois qui appelle à la grève!» Allez, un petit cours de maths pour Christiant Lüscher (plr) et Luc

Barthassat (pdc): lorsqu'on découpe un gâteau en trois et que l'un des morceaux est plus grand que les deux autres réunis, il occupe plus de place dans l'assiette... et dans les dépôts! Le député Daniel Zaugg (plr, encore!) estime que la grève c'est du terrorisme! Rien que ça. Un aller simple pour l'Etat islamique?

Enfin, la palme revient à François Schaller, rédacteur en chef de l'Agefi, pour qui la grève fut une «bombe atomique». Dire qu'il a survécu... Il peut aller se recueillir sur les tombes des victimes d'Hiroshima et de Nagasaki. Il réfléchira peut-être au sens de ses mots. Mais c'est pas sûr...

Le comité SEV souligne l'importance du recrutement, du lien avec les membres et du coaching de sections

Recruter et fidéliser les membres

Le deuxième rapport intermédiaire du projet de coaching des sections montre que le SEV est sur la bonne voie. Continuer dans cette direction serait semblable-il approprié.

Elena Obreschkow a tiré un bilan intermédiaire après les trois quarts de la durée du projet de coaching. Les chiffres parlent en faveur du projet, puisque davantage de membres ont adhéré au syndicat en 2014 par rapport à 2013 et moins nombreux sont ceux qui ont quitté le syndicat. Cela ne suffit toutefois pas encore à compenser totalement les dé-

cès et le SEV doit donc faire face cette année encore à un recul des membres.

Obtenir des succès et les afficher

Obreschkow a parlé non seulement du recrutement mais aussi de l'encadrement des membres, qui est déterminant pour diminuer le nombre de démissions. Si le recrutement passe par des succès syndicaux, arguments essentiels, l'encadrement ultérieur doit faire la part belle aux contacts réguliers entre l'organisation et les membres.

Les sections, point névralgique

Le travail des sections est dès lors très important, puisque ce

sont elles qui peuvent jouer la carte de la proximité: discussions, assemblées et événements divers permettent d'améliorer l'identification au SEV.

«Nous devons être visibles au quotidien aussi bien pour nos membres que pour nos membres potentiels», a expliqué Elena Obreschkow.

Les prestations sont également importantes: il faut vérifier régulièrement qu'elles correspondent aux besoins et les adapter si nécessaire. Mais il faut aussi s'assurer que ces prestations soient connues des membres.

Elle a aussi fait remarquer que deux passages sont délicats dans les parcours profes-

sionnels: celui de l'apprentissage à la vie active et celui de la vie active à la retraite. «Il y a à chaque fois le danger de perdre nos membres, s'ils ne sont pas correctement accompagnés», a-t-elle expliqué.

Une action à pérenniser?

Le comité partage totalement l'avis de la coach: l'encadrement des membres est bel et bien un complément indispensable au recrutement.

Elena Obreschkow a toutefois fait remarquer au comité que le projet s'arrête en principe en mai 2015. Il faudrait donc ré-

fléchir à la suite assez rapidement si le concept devait être pérennisé.

Le comité semble assez clair à ce propos. Le président central AS, Peter Käppler, a déclaré que «l'aide fournie par le coaching des sections est irremplaçable». Le comité devrait décider de la suite à donner en avril prochain. **Peter Moor/Hes**

INFO

Le comité SEV adopte les thèmes et points forts 2015

2014 a été une année intense mais 2015 ne s'annonce pas beaucoup plus calme. Pour preuve, la liste des points forts établie et adoptée par le comité.

Politique syndicale

- Activer le recrutement et le coaching des sections et continuer à élargir le réseau des personnes de confiance
- Mobilisation pour la manif des femmes du 7 mars 2015
- Révision LDT: lobbying
- Campagne de sensibilisation sur la sécurité
- Organiser une journée du service public avec l'USS
- Organiser une journée contre les agressions et une campagne «Non à la violence dans les transports publics»
- Définition des pratiques d'usage dans la branche dans les différentes branches des TP (en particulier dans le transport ferroviaire de marchandises), auprès de l'OFT
- Semaine de 5 jours dans toutes les entreprises de TP

- Evaluer les points principaux et les principes relatifs au système salarial et au système d'évaluation des fonctions
- Lutter contre l'accord TISA.

Politique contractuelle

- Poursuivre systématiquement la politique CCT (CCT BLS, RhB, tl, contrat-cadre Tessin, convention de branche entreprises dans la CCT des Remontées mécaniques bernoises)
- Accompagner les fusions: tl/LEB, MOB/VMCV
- Élargir l'accord sur les échanges de prestations du trafic marchandises à CFF Cargo International
- Réalisation, formation et mise en œuvre CCT CFF/CFF Cargo
- Thématiser/sensibiliser les ETC aux modèles de retraite anticipée.

Politique sociale

- Sensibilisation à AVSplus
- Développer les positions sur

le 2^e pilier dans le cadre de la «prévoyance vieillesse 2020»

- Soutien de la résolution USS «Des primes de caisse-maladie abordables maintenant!»

Politique des transports

- Référendum 2^e tube au Gothard
- Stratégie 2030 de l'OFT: développer des contre-propositions, surtout en matière de libéralisations/privatisations et sur la mise en circulation de bus grandes lignes
- Initiative populaire «Pro Service Public»: nouvelle campagne
- 4^e paquet ferroviaire UE: lutter avec l'ETF contre le démantèlement des entreprises ferroviaires
- Lutter contre les mesures d'assainissement dans les transports publics (surtout dans le trafic régional et le trafic grandes lignes, garantir le financement du trafic voyageurs régional)
- Exercer une influence sur la révision de la loi sur le transport des marchandises

COMITÉ EN BREF

- La direction a engagé **Toni Feuz**, âgé de 48 ans, qui remplacera Jérôme Hayoz au secrétariat central. Feuz a fait sa formation au BLS, puis a travaillé chez CarPostal Suisse à Berne. Il commence son travail de secrétaire syndical le 1^{er} mars.
- Le comité a élu le chef des Finances Aroldo Cambi et le secrétaire syndical Urs Huber au sein du **Conseil de fondation** de la nouvelle **modèle de retraite Valida**. Le Conseil de fondation sera composé de six personnes: trois des CFF, deux du SEV et une de Transfair.
- A l'hôtel **Brenscino** les premières mesures pour améliorer la rentabilité ont été prises. En outre, le

comité a décidé d'éponger une nouvelle fois les dettes de l'hôtel. La saison 2015 débute le 21 mars.

- Le comité accepte la création d'une **«section libre» à la LPV**. Celle-ci s'adresse à des mécanicien-ne-s qui travaillent au sein d'entreprises nationales ou internationales ne disposant pas de leur propre section LPV.
- Deux **CCT** ont été approuvées: le personnel du Gornergrat est désormais intégré au Matterhorn-Gotthard-Bahn. La CCT reprend les meilleures conditions des mécanicien-ne-s dont disposaient la CCT-GGB. Le SEV vient de signer une nouvelle CCT pour la SNLB (voir en page 7).



La CCT du MGBahn est désormais également valable pour le personnel du Gornergrat: signature avec Fernando Lehner (directeur MGBahn), Jean-Pierre Schmid (président MGBahn), Bruno Zeller (secrétaire régional Transfair), Barbara Spalinger et Willi Steiner du SEV.

Petite fête pour clore un processus exigeant

La CCT CFF-CFF Cargo est signée

Les acteurs principaux: Markus Jordi, chef du personnel des CFF, Andreas Meyer (CEO CFF), Giorgio Tuti et Manuel Avallone, chef de la délégation de négociations du SEV.



Il a fallu de la patience pour que soit signée la CCT CFF et CFF Cargo et tous ses avenants.

C'était ambiance de fête au siège central des CFF: les dirigeants des CFF et de CFF Cargo ainsi que deux représentants de chaque syndicat ou associa-

tion de personnel se sont retrouvés pour signer la cinquième CCT. Et comme il fallait signer un texte pour la maison-mère et Cargo, et que

chaque partie doit être en possession d'originaux, la signature a pris un peu de temps. Sans compter que les négociations salariales pour 2015 et

2016 ont aussi fait l'objet d'une signature. Eu égard aux dix rondes de négociations et à la tenue de nombreuses séances des groupes de travail et des rencontres informelles, on peut parler d'une durée raisonnable pour cet acte formel. En introduction, le président du SEV Giorgio Tuti a rappelé que depuis la première CCT en 1999 quelques automatismes ont été trouvés – d'ailleurs à l'époque la signature était publique, une fanfare en prime. Sur le contenu, il a souligné la bonne volonté affichée pour la résolution de conflits, qui ont marqué les négociations. C'est ce qu'a confirmé le CEO des CFF Andreas Meyer, dont le discours était moins axé sur le personnel que sur la clientèle: la CCT offre de la fiabilité aux rapports entre le personnel et l'employeur. Cette fiabilité favorise celle que la clientèle attend à juste titre des CFF.

pmo/vbo

■ Société de Navigation Lac de Bienne

Une CCT d'entreprise pour Noël

Le 4 décembre a été signée la première CCT d'entreprise de l'histoire de la Société de Navigation Lac de Bienne. C'est un désir de longue date du personnel qui devient réalité le 1^{er} janvier 2015.

Début 2013, le SEV et la direction de la SNLB ont entrepris des discussions pour une CCT d'entreprise. C'est l'accord sur les conditions de travail – entre autres le Règlement sur les services et les salaires, ainsi que les directives qui le complètent – qui ont servi de point de départ aux négociations. Après de longues et parfois intensives discussions, la CCT d'entreprise a pu être finalisée



Reto Wahlen, président du groupe Lac de la section VPT-Seeland, Barbara Spalinger, vice-présidente SEV, Erich Fehr, président du conseil d'administration et Fredy Miller, directeur, lors de la signature de la CCT d'entreprise.

en octobre 2014. En voici les améliorations:

- Champ d'application inclut les saisonniers et les employé-e-s à durée déterminée;
- Meilleure réglementation des congés syndicaux et des

cours de formation;

- De meilleures primes de fidélité, respectivement cadeaux d'ancienneté;
- Introduction d'une commission du personnel.

Sur le fond, il y a d'autres dis-

positions qui pourraient être améliorées du point de vue du SEV et de ses membres. Durant la période de validité de 5 ans, des revendications peuvent être formulées durant les négociations annuelles.

Salaires

Le conseil d'administration de la SNLB a approuvé le 4 décembre le résultat des négociations avec le SEV: en plus des progressions salariales prévues par le règlement ad hoc, les collègues bénéficieront de 300 fr. en chèques Reka ainsi que de la hausse permanente d'un jour de vacances. Ainsi, il ne manque plus qu'un jour pour arriver à une semaine de vacances supplémentaire.

Les membres SEV ont approuvé ce texte à l'unanimité lors d'une assemblée du personnel qui s'est tenue le 26 novembre. Le conseil d'administration a donné son feu vert le 4 décembre et le comité du SEV le 12 décembre.

sev

Point de la situation avant une année d'élections fédérales



« Les syndicats sont de puissants acteurs »

Le 18 octobre 2015 auront lieu en Suisse les élections au Conseil national et au Conseil des Etats. Le résultat de ces élections se répercutera aussi sur la vie professionnelle dans le service public. C'est l'occasion de jeter un regard sur l'avenir avec un spécialiste en politique.

■ **Mark Balsiger, l'automne prochain, les élections nationales auront lieu en Suisse. Est-ce que ce sera pour vous, en tant que conseiller en politique, une année spéciale et intensive?**

Ce sera une année passionnante mais mouvementée pour moi, car j'aimerais être en mesure de détecter les spéculations et autres manœuvres politiques. Il y a non seulement les partis politiques et plus de 3000 candidats mais aussi divers autres acteurs, et beaucoup d'entre eux jouent derrière les coulisses.

■ **Vous observez aussi les mé-**

dias; quelles sont les tendances politiques actuelles qui vont influencer l'issue des élections?

D'une part, nous avons depuis toujours en Suisse des campagnes électorales permanentes, ce qui représente un défi pour les acteurs parmi lesquels figurent aussi les médias. La compétition se fait aujourd'hui au niveau matériel (pour ceux qui en ont les moyens) et simultanément, la qualité des médias diminue de manière systématique selon ce qui se passe sur la scène politique. Les épisodes se succèdent et les partis en tirent des avantages, avec des pseudo-évènements, des provocations et ainsi de suite. C'est une évolution assez peu helvétique.

■ **Avant les dernières élections, le SEV a établi et publié une liste des parlementaires en les classant du politicien, de la politicienne fédérale la plus proche à la plus éloignée de nos idées. Trouvez-vous qu'un tel classement ait de la valeur?**

Je critique souvent les classements à tout-va car presque chaque listing comporte des imperfections ou des erreurs et pour beaucoup de monde, ils remplacent une observation ou une réflexion sur les thèmes et les acteurs. Je n'adhère pas au fait que l'on puisse décider pour qui l'on va voter sur la base d'un classement.

■ **En 2011, 3458 candidats se sont présentés sur 365 listes pour les élections au Conseil national. Pour les électeurs, avec ou sans classement, cela n'est-il pas un véritable défi de garder une vue d'ensemble?**

On peut craindre que les électeurs soient dépassés dans les grands cantons avec beaucoup de candidats et de listes, mais les partis cantonaux peuvent se sentir tout aussi dépassés. Beaucoup de candidats mettent juste leur nom à disposition mais sinon, ils ne font rien. Il y a un effet de «chacun doit poser sa candidature» et

pour les responsables de partis, c'est un poids d'avoir des candidats léthargiques sur leur liste qui ne participent à rien, ne vont pas dans la rue, n'écrivent pas à leurs cercles d'amis; ce n'est pas la bonne manière de procéder. Cela n'a en outre pas été prouvé scientifiquement qu'un plus grand nombre de candidats donne plus de voix pour un parti, malgré tout, la majorité des gens croit en son parti.

■ **Sans nous réciter par cœur le contenu de votre dernier livre: quels sont les éléments d'une campagne électorale prometteuse de succès?**

Pour les personnes prises individuellement, il y a 26 facteurs de réussite. J'ai développé ce modèle il y a dix ans à l'Université de Berne et entre-temps, celui-ci est enseigné aux étudiants, ce dont je suis assez fier. Le modèle n'a jamais été

à 20 de ces facteurs de réussite.

■ **Et qu'est-ce que cela apporte de se baser sur ces facteurs de réussite? N'est-il pas beaucoup plus important d'être dans le bon parti, et selon les circonstances, d'être une jeune femme ou un homme âgé?**

Naturellement, une carrière peut s'accélérer si l'on est dans le parti qui prend justement son envol ou qui se trouve dans une dynamique favorable car des personnes se retirent à cause de leur âge. Il a été entre-temps scientifiquement prouvé que les jeunes femmes peuvent faire carrière plus vite, l'allure joue aussi un rôle.

■ **Comment jugez-vous l'influence des syndicats? Est-ce que cela apporte quelque chose pour les élections, si l'on est syndicaliste?**

«Les classements remplacent, pour beaucoup de monde, une observation ou une réflexion sur les thèmes et les acteurs.»

remis en question. Les plus importants des 26 facteurs sont par exemple de poser sa candidature pour un parti établi, d'avoir une bonne notoriété, un certain bagage politique et un bon réseau de relations. En règle générale, quelqu'un est élu lorsqu'il ou elle remplit 18

Les syndicats sont toujours très actifs et ils jouent un rôle important dans l'arène politique; celui ou celle qui en fait partie et peut profiter de réseaux fiables a certainement la possibilité de faire carrière, d'un autre côté cette personne se trouve en situation de dé-

BIO

Mark Balsiger (47) a étudié le journalisme, la politologie et l'histoire et a obtenu le diplôme de l'école suisse de journalisme à Lucerne. Il a travaillé durant douze années en tant que rédacteur dans divers médias, le dernier poste étant à la radio suisse alémanique DRS. Il fut aussi porte-parole du DDPS. Il a fondé en 2002 à Berne l'agence «Border Crossing SA», active en matière de campagnes, conseil en politique, travail auprès des médias et expression en public. Il travaille en outre en tant que conférencier et expert d'examen, et il est membre du Conseil du public de la SSR.

Mark Balsiger, membre d'aucun parti, est l'auteur de trois livres: les deux premiers, «Wahlkampf in der Schweiz» (Campagne électorale en Suisse, 2007) et «Wahlkampf – aber richtig» (Campagne électorale en bonne et due forme, 2011) sont épuisés, mais il y a peu de temps, «Wahlkampf statt Blindflug» (Campagne électorale pour ne pas voler en aveugle) est paru aux éditions Stämpfli. Les trois livres donnent des trucs et astuces très pratiques pour les campagnes électorales aux niveaux communal, cantonal et fédéral.



Mark Balsiger est un observateur politique convoité. Il est ici interviewé lors de la Journée bernoise des médias 2014 sur les commentaires dans les forums en ligne.

«**Les jeunes femmes peuvent faire carrière plus vite, l'allure joue aussi un rôle.**»

pendance. Mais dans les syndicats, le problème est le même que dans toutes les associations: celui qui est poussé en avant a un devoir moral envers celui qui le soutient.

■ **Si vous savez, ou croyez savoir, comment on mène une campagne électorale débouchant sur un succès, pourquoi ne participez-vous pas vous-même aux élections en tant que candidat?**

(Il rit) Je ne suis pas sûr de faire un bon politicien. Mais je ne veux pas exclure complètement cette possibilité. Si je devais me lancer dans la politique, ce serait cependant plutôt au niveau communal dans une commune avec une bonne culture politique, où les discussions sont soignées et où il est possible d'apporter sa contri-

bution dans des limites acceptables pour ce qui est des horaires. Dans la ville de Berne, cela n'est pas possible car un mandat parlementaire correspond à une activité à 40%. Je ne peux pas me le permettre.

■ **Il y a encore dix mois avant les élections. Mais pouvons-nous déjà vous demander un pronostic? Est-ce qu'on restera comme avant avec juste quelques différences dans les pourcentages, ou bien y aura-t-il des changements importants l'automne prochain?**

La situation aujourd'hui est celle-ci: je ne crois pas à un tremblement de terre, même si en Suisse on parle déjà de tremblement de terre s'il y a un changement de 3%. Au vu des débats très conflictuels concer-

nant l'avenir de la Suisse en Europe, je pense que les partis des deux pôles, soit l'UDC et le PS, devront se renforcer. Les partis du centre, dont le PLR, vont continuer à s'effiloche – aussi parce qu'il y a deux nouveaux concurrents avec le PBD et le PVL. Le PVL va certainement gagner quelques pour-cent mais perdra peut-être des mandats – c'est l'anomalie du système électoral.

■ **D'où vient cette espèce de lourdeur dans la politique suisse?**

Pourquoi lourdeur?

■ **Parce qu'en Suisse, il n'y a pas grand-chose qui change.**

Si l'on considère et analyse les différentes sphères politiques en Suisse sur une longue période, on s'aperçoit qu'on est plus rapide que d'autres pays européens. Mais la raison est certainement aussi que tout le monde peut participer déjà

très tôt et apporter son point de vue. Cela donne – en étant un peu méchant – des lois et des actes législatifs un peu édulcorés. Les participants sont souvent insatisfaits mais ils peuvent quand même obtenir quelque chose. Dans la plupart des pays européens, il y a en moyenne tous les huit ou douze ans un changement de gouvernement puis tout change encore une fois pour redevenir comme avant: trois pas en avant, trois pas en arrière, et les voilà de nouveau à la même place. En Suisse ce n'est pas le cas, et je suis un partisan de ce modèle. Lorsque je l'ai expliqué à mon professeur en politologie à l'Uni de Cardiff (Pays de Galles), il est devenu de plus en plus confus et m'a demandé, l'air perplexe: «Does it work, ça fonctionne?» Bien sûr que ça fonctionne! Et même bien mieux que les innombrables rouspéteurs et autres cyniques

de notre pays veulent bien l'admettre.

■ **Un journaliste suédois m'a demandé il y a quelques années pourquoi on fait encore des élections en Suisse puisque rien ne change. Avez-vous une réponse à cette question? Participez-vous aux élections?**

Je vais toujours voter pour les élections car je trouve que c'est un grand privilège de pouvoir participer. Ce serait un très mauvais signe si je ne participais pas dans ce pays où les gens semblent être parfois un peu dépités, et parfois découragés. Je ne trouve pas que rien ne change. J'étais des représentants de tous les partis, je le dis volontiers ouvertement. J'étais des personnes que je connais personnellement et que je considère comme étant intelligentes et capables de faire des compromis.

Interview: Peter Anliker/Hes

La grève se généralise-t-elle? Petit tour d'horizon des luttes de ces dernières années

LUD



«On constate un renforcement de la conflictualité sur les lieux de travail. La grève devient donc de l'ordre du possible.»

Dominique Dirlwanger

«La grève n'est plus un tabou»

Le succès du SEV dans le conflit aux Transports publics genevois aura remis la grève au centre des actions du SEV. L'outil de la grève se généralise-t-il? Quelles sont les clés du succès? A travers divers exemples, contact.sev tente de répondre à ces questions. L'historien Dominique Dirlwanger apporte son éclairage.

Il y aura un avant et un après 19 novembre dans le paysage syndical suisse. La grève du personnel des TPG – et son ampleur – fera appel d'air selon l'historien vaudois Dominique Dirlwanger, qui se penche sur l'évolution de l'usage de la grève ces 15 dernières années. Entretien.

■ **Dominique Dirlwanger, on assiste à de nombreuses grèves ces dernières années (Boillat, Merck Serono, Spar, Gate Gourmet, Providence, TPG). La grève n'est-elle donc plus un tabou?**

Au niveau symbolique, les employés concernés reconnaissent que la grève est un instrument légitime. J'ai pu l'observer notamment lors des grèves de la fonction publique vaudoise. La grève n'est plus un tabou alors que dans les années 70 et 80 ce n'était pas

imaginable. On constate un renforcement de la conflictualité sur les lieux de travail. La grève devient donc de l'ordre du possible. Ce qui ne veut pas dire que médiatiquement elle s'enregistre de la même manière. Les critiques sont souvent violentes: «prise d'otage», «bombe atomique», des termes hors de propos et exagérés. Sans avoir consulté les statistiques du nombre de grèves en Suisse, j'ai tout de même l'impression qu'il y a davantage de grèves, même si elles sont surtout défensives aujourd'hui...

■ **Qu'entendez-vous par là?**

La dernière grève offensive, soit une mobilisation pour obtenir quelque chose et non juste pour défendre des acquis, c'est celle de la construction pour la retraite à 60 ans. Dans la fonction publique, on observe une hausse des grèves défensives en raison des attaques portées dans le cadre des mesures d'austérité. Ce durcissement vient aussi de la disparition du statut de fonctionnaire, avec l'introduction de la Loi sur le personnel au niveau fédéral au début des années 2000 et la perte d'acquis dans de nombreux cantons: perte des automatismes salariaux, diminution, voire disparition de la protection contre le licenciement.

■ **On attend pourtant toujours**

des employés du service public qu'ils renoncent à tout mouvement de lutte, comme si leur statut n'avait pas changé...

Ce qui est évident, c'est que les grèves dans le privé sont beaucoup plus risquées que dans le public où il y a néanmoins une certaine protection. Dans le public, il n'y a pas de licenciement pour fait de grève contrairement au privé, les exemples de Gate Gourmet et de La Providence sont là pour nous le rappeler.

La grève est certes un droit constitutionnel reconnu depuis 2000, mais pas formellement garanti, à l'instar de l'AVS dont le niveau des rentes ne permet pas d'assurer le minimum vital, contrairement à ce qui est prévu dans la Constitution. Paradoxalement, on veut faire croire que le pouvoir est dans les mains des grévistes et que les patrons sont désespérés. Depuis un siècle, on assiste à une criminalisation des syndicats et des grévistes en tentant de les amener devant les tribunaux.

■ **Faut-il dès lors craindre un durcissement du droit de grève?**

Oui et non. Il ne faut pas sous-estimer la victoire qu'a représenté l'ancrage de la grève dans la Constitution. Dans le climat culturel de l'après 2^e Guerre mondiale, il y avait une critique forte de l'extrême-gau-

che pour qui renoncer au droit de grève par le biais des CCT, c'est affaiblir le mouvement ouvrier tandis qu'à droite les grèves étaient une importation étrangère (des Bolchevik en 1918 ou des frontaliers lors de la grève des TPG en 2014). C'est une manière de nier la réalité des grévistes qui ne la font pas de gaieté de cœur.

■ **Hormis les budgets d'austérité évoqués plus haut, ne constatez-vous pas un durcissement des méthodes managériales?**

Les Directions des ressources humaines intègrent la grève dans leur stratégie. Elles envisagent le déclenchement de la grève dans leur calendrier de négociations et font des con-

cessions juste avant qu'elle n'ait lieu. Ainsi, il est possible de donner l'impression de lâcher du lest face à la grève, alors que les concessions sont incluses dans le déroulement de la négociation. En quelque sorte, les managers font passer le purgatoire pour un paradis... Le choc des méthodes managériales ne suffit pas à expliquer une grève. Les éléments déclencheurs sont complexes. Les secteurs où l'on trouve des grèves sont des secteurs où les délégués syndicaux sont présents et actifs sur le terrain, ils construisent des liens de solidarité et une confiance envers le syndicat au cœur des collectifs de travail.

■ **Justement, quels autres fac-**

BIO

Né en 1972, Dominique Dirlwanger est historien et enseignant. Il a publié «Les Suisses: Lignes de vie d'un peuple» en 2014, ainsi que «Tell me: la Suisse racontée autrement» en 2010. Militant au SSP-Vaud parmi les enseignants, il a participé à plusieurs grèves au cours des quinze dernières années.



Dominique Dirlwanger vient de publier «Les Suisses: Lignes de vie d'un peuple».



Lors de la grève du 19 novembre aux TPG, à 19h, l'émission Couleurs locales de la RTS est en direct du Bachet. Cette grève totale des transports publics fera date.

teurs peut-on observer dans les grèves à succès?

Le nombre d'adhésions obtenues par les syndicats après le mouvement est un bon indice de la présence sur le terrain des délégués syndicaux. Il manque encore un renforcement du droit constitutionnel avec une protection contre les licenciements des délégués syndicaux et des grévistes. Même en cas de licenciement abusif, un gréviste touchera au maximum six mois de salaire.

■ La grève est souvent perçue comme LE moyen pour obtenir forcément quelque chose. Ce n'est pourtant de loin pas le cas...

Les exemples de La Providence et de Gate Gourmet sont là pour le rappeler. Les mouvements à la Boillat (2006) ou à Merck Serono (2012) ont été déclenchés trop tard, alors même qu'elles apparaissent légitimes dans les médias. Celle des TPG est extrêmement importante pour la fonction publique genevoise car elle est un exemple rare. Une grève préventive pour que les négocia-

tions puissent avoir lieu. Elle est aussi remarquable car elle a été appelée par le SEV, les deux autres faïtières syndicales se ralliant au mouvement après son début. Au final, quoi qu'on en dise, c'est du 100% de participation, malgré le prétendu «mobbing psychologique». Mais ça ne se passe jamais comme ça. Il y a des hésitations, les gens ont peur, même si spontanément ils auraient envie d'y participer. Dans le courant des théories du «choix rationnel» (rational choice theory) en sociologie du travail, il y a des difficultés à expliquer la grève. Chez ces auteurs, chaque acteur cherche à maximiser ses gains et il vaut mieux donc être non-gréviste puisqu'il n'y a pas de retenue salariale et en cas de succès les non-grévistes bénéficient des mêmes résultats que les grévistes. Dans un choix rationnel, personne ne devrait se mettre en grève... Et pourtant de nombreux salariés sont prêts à se battre!

Vivian Bologna

Le SEV et la grève: quand il faut, il faut

Ces 12 dernières années, après des décennies de paix du travail quasi absolue, le SEV a vécu quatre grèves: en 2002 au TPG, à la navigation de Lugano en 2005, celle qui entrera dans l'histoire pour diverses raisons aux ateliers industriels CFF de Bellinzone en 2008 et à nouveau aux TPG cette année.

Les trois dernières qui, à y regarder de plus près, présentent deux causes communes. Une certaine rigueur financière des collectivités publiques, qui engendre une diminution des subventions aux entreprises de transports publics, ainsi que des réactions rapides et superficielles des directions d'entreprises qui reportent ces baisses sur l'offre et donc les places de travail. Ces dernières années, on a assisté à l'arrivée de nouvelles formes de gestion du service public, qui se fondent sur les mandats de prestations qui sont davantage imposés par les pouvoirs politiques que négociés avec les entreprises. Il est souvent demandé à celles-ci de

faire plus avec, au mieux, la même enveloppe. L'opposition devrait venir des entreprises qui se retrouvent cependant souvent dans des situations de dépendance, desquelles il est difficile de sortir. Elles ne font que reporter la pression sur leurs employés. En conséquence, dans ces conditions, il est évident qu'il devient impossible pour le personnel et ses représentants de négocier sérieusement si l'interlocuteur direct n'a pas la marge de manœuvre nécessaire. Il n'y a donc pas de quoi être surpris que les mesures de lutte, inconcevables il y a quelque temps, deviennent de plus en plus fréquentes. Ce mécanisme doit être attaqué et il s'agit de remettre la pression sur ceux qui la créent, soit les autorités politiques. Lors des trois grèves en question, on constate un élément supplémentaire: la compréhension et le soutien obtenus par ces mobilisations, plutôt inhabituelles sous nos latitudes, au sein de l'opinion

publique et les usagers.

A Bellinzone, ce soutien a été favorisé aussi (mais pas seulement) par le fait que «l'ennemi» venait d'outre-Gothard et qu'il était donc relativement simple de rassembler toute la région contre lui. Il est néanmoins certain que ces soutiens démontrent une intolérance croissante à l'égard de cette tendance politique et sociale qui met le résultat financier au centre de toutes les considérations. La seule conclusion possible demeure que la population réagisse positivement, malgré les désagréments qu'elle doit subir pendant les conflits, parce qu'elle est consciente que les services publics de qualité fournis en Suisse ont un coût. Une réalité que certains politiciens ont tendance à oublier.

Le leur rappeler, comme le SEV le fait, parfois même avec la grève, est fondamental.

Pietro Gianolli/vbo

Pierluigi Fedele, membre du comité directeur d'Unia, à propos des grèves des dernières années chez Unia

Industrie: fort soutien de la population

La Boillat, Merck Serono, Novartis: Unia lutte souvent contre des fermetures de sites et se retrouve confronté à des grandes multinationales. Explications avec Pierluigi Fedele.



En 2006, mobilisation historique à la Boillat, dans le Jura bernois.

Unia lutte souvent pour la sauvegarde des emplois et obtient comme seul résultat un plan social avec des indemnités de départ. Face à des grandes multinationales, ayant des centres de décision à l'étranger, il n'est pas facile d'influencer les prises de décision, qui sont souvent irréversibles. «Il faudrait pouvoir mobiliser au niveau européen, mais ce n'est pas facile. On n'arrive pas encore, pour l'instant, à motiver les employés de sites de divers pays à lutter ensemble.»

«La Boillat»

A Reconvieler, la lutte de 2006 contre la fermeture de l'usine Swissmetal Boillat s'est soldée par un échec. «Après 9 jours de grève, quelques résultats avaient été obtenus. La deuxième grève, qui a duré 30 jours, était trop longue, le mouvement s'est essouffé», explique Fedele, qui complète: «Les employés étaient divisés: un tiers était très motivé, un tiers prêt à arrêter à tout moment et un tiers totalement

contre.» La grève est bien sûr toujours votée par les salariés et même s'il faut théoriquement 50% + 1, les syndicalistes d'Unia fixent plutôt la limite à 75% de salariés convaincus pour débiter une grève, car «sinon le mouvement s'effrite vite».

Et il faut aussi bien sûr souligner qu'on ne part pas en grève à chaque obstacle: «C'est un échelonnement. On commence par tenter une négociation, organiser des trac-

tages, des manifestations ou un arrêt de travail. On ne fait jamais une grève par plaisir, la grève c'est l'ultima ratio, le dernier recours.»

Tournant?

«La grève chez Serono en 2012 a été exemplaire en plusieurs points», explique le syndicaliste. «Des gens très qualifiés ont participé. Et les moyens utilisés pour mobiliser ont été novateurs: flash mob, animations originales, médias sociaux.» La grève chez Novartis à Nyon fin 2011 était également exemplaire dans le sens où le personnel des laboratoires et des bureaux ont lutté conjointement. Au final, les salariés et l'Etat de Vaud ont fait des efforts pour sauver le site. Mais à peine 2 ans plus tard, on apprend que Novartis a cédé ce site à une nouvelle

entité qu'elle ne possède pas entièrement. Il faut donc être très vigilant, on ne peut guère se reposer sur ses lauriers dans le monde syndical...

«Chez Pavatex cette année, la situation était différente, puisque la direction en face était moins rigide: les grévistes ont obtenu quelques bons résultats», indique Fedele, qui poursuit: «Au final, au moins, les Suisses commencent à se rendre compte que la grève est un bon moyen de lutter et d'obtenir des résultats concrets.»

La grande différence entre SEV, SSP et Unia? Unia se retrouve face à des acteurs privés ayant des intérêts privés. Par contre, l'avantage indéniable est que les employés des usines sont davantage soutenus par la population...

Henriette Schaffter

■ Les grèves du SSP à l'Hôpital de la Providence et chez Gate Gourmet à Genève

Ne pas avaler les résiliations de CCT sans broncher

A la Providence et chez Gate Gourmet, seule une minorité a fait la grève, car la crainte de se faire licencier était très importante. Et le gouvernement était plutôt du côté de l'employeur.

En avril 2012, on a appris que le groupe d'hôpitaux privés Genolier Swiss Medical Network s'intéressait à la reprise de l'Hôpital privé mais subventionné La Providence à Neuchâtel. Comme celui-ci devait compter sur la perte des mandats de prestations publiques, il a vu cette reprise comme une chance. Genolier avait pourtant mis une condition, à savoir que l'hôpital résilie la CCT cantonale «Santé 21», ce qu'il a fait,

bien qu'il allait continuer à recevoir des subventions cantonales. Genolier voulait augmenter le temps de travail hebdomadaire, diminuer les indemnités de piquet, de nuit et du dimanche et introduire un nouveau système salarial ainsi qu'externaliser le nettoyage et la restauration. Le SSP et Syna ont organisé la lutte et, le 18 septembre 2012, un débrayage, auquel plus de 100 collaborateurs sur 350 ont participé, a eu lieu. Le 12 novembre, la direction de l'hôpital informait que 84% des collaborateurs avaient pris part à un sondage et que 76% d'entre eux avaient accepté la reprise par Genolier. Le 26 novembre, environ 30 collaborateurs entraient en grève illimitée. Le 5 décembre, une motion était

déposée au Parlement, exigeant le maintien de la CCT. Plusieurs manifestations de centaines de participants ont également eu lieu durant toute cette période de lutte. Toutefois, le gouvernement a accepté la résiliation de la CCT et le licenciement, le 4 février 2013, des 22 grévistes restants. Le SSP a porté plainte devant l'OIT, pour licenciements abusifs. Le 15 février, Genolier a confirmé la reprise et a introduit ses nouvelles conditions d'engagement, dégradées, au 1^{er} mars 2014.

Résiliation genevoise

Gate Gourmet Switzerland AG, qui livrait alors près de 70% des repas à l'aéroport de Genève, a résilié sa CCT en juin 2013. Les dessous de cette dé-

cision: depuis le début de l'année, la (mauvaise) CCT de la branche de la restauration était également en vigueur pour les entreprises de catering. A mi-septembre, Gate Gourmet a violé l'obligation de paix du travail: 86 des 122 employés soumis à la CCT recevaient leur lettre de licenciement et un nouveau contrat individuel à signer, avec des diminutions de salaire de 11 à 637 francs par mois sur des salaires situés entre 3553 et 6107 francs, ainsi que des péjorations dans les indemnités, le système salarial et la caisse de pension. La grève décidée en assemblée générale a débuté le 14 septembre. Gate Gourmet continuait à pouvoir livrer des repas grâce aux travailleurs temporaires, aux cadres et aux colla-

borateurs ne faisant pas la grève (la moitié des 40 actifs étaient en grève par exemple le 16 septembre). A fin octobre, il restait dix grévistes, dont six avaient reçu leur lettre de licenciement suite à une action de protestation, soupçonnés d'intrusion. C'est seulement le 31 mai 2014 et sous la médiation du Gouvernement genevois que Gate Gourmet s'est mis d'accord avec la centrale du SSP sur des conditions de licenciement confidentielles pour sept grévistes (le SSP menaçait alors de leur supprimer les indemnités de grève) et sur la négociation d'une CCT pour les entreprises de catering dans l'aviation à Genève. Le secrétaire régional du SSP a démissionné en guise de protestation.

Fi/Hes

Négociations salariales 2015 aux Chemins de fer du Jura

De faibles résultats, mais satisfaisants pour la section

L'assemblée du vendredi 12 décembre, qui a eu lieu au Café du Soleil à Saignelégier, a accepté les résultats des négociations salariales 2015, pourtant assez faibles. Selon Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV, le personnel accepte ainsi de prendre en compte la situation de l'entreprise.

C'est en deux rondes de négociations que l'affaire a été

bouclée. La deuxième ronde a eu lieu le jour même de l'assemblée, qui a donc pris connaissance des résultats obtenus le soir même. Ces résultats devaient encore être validés par le Conseil d'administration lors de sa séance d'hier (après le délai de rédaction du journal).

Minute syndicale refusée

Le président de section Alain Gigon reste quelque peu sur sa faim au vu du refus du directeur d'entrer en matière sur l'introduction de la minute syndicale: «Cette dernière

n'aggraverait pas les finances de l'entreprise puisqu'elle serait financée par les collaborateurs». A noter que le directeur, les chefs de division et les chefs de service ne seraient pas concernés.

La discussion de la fermeture programmée de la gare du Noirmont a été vive. Alain Gigon estime que «dans cette affaire, certains membres du Conseil d'administration mériteraient un carton rouge.»

Henriette Schaffter

RÉSULTATS

- **Augmentation générale des salaires de 0,2%**
- **Promotion** (augmentations individuelles) **assurée**
- Pas d'entrée en matière concernant l'IPAM (indice des primes d'assurance-maladie)
- **Semaine de vacances supplémentaires pour tous** enfin atteinte. De quatre semaines et quatre jours, on est enfin arrivés à cinq semaines! Donc, en résumé, le droit aux vacances aux CJ: - jusqu'à 20 ans: 6 semaines; - de 21 à 49 ans: 5 semaines; de 50 à 59 ans: 6 semaines; de 60 ans à la retraite: 7 semaines.
- **Congé paternité** d'une semaine
- **Deux jours de congé** pour activités syndicales et formation syndicale par tranche de 10 collaborateurs: comme 2015 sera une année de renouvellement de la CCT, le syndicat a exigé des jours de congé pour la préparation des négociations. Avant, il n'y avait que des jours accordés pour la formation.
- Huit jours par année en tout sont accordés pour des assemblées syndicales au niveau des organes centraux du syndicat.

TRAVYS: CCT CONCLUE



La distinction entre mécanos voie étroite et voie normale demeure.

Le résultat des négociations de la CCT Travys pour la période 2015-2018 a été accepté par 70% des personnes présentes à l'assemblée SEV du 4 décembre. «Même si toutes les améliorations que nous demandions n'ont pas été satisfaites, le résultat est plutôt bon», commente Christian Fankhauser, secrétaire syndical en charge du dossier. Au rang des améliorations, on peut citer une simplification pour atteindre le maximum du salaire (17 ans en moyenne), une hausse des plafonds salariaux et des augmentations ordinaires variant de 98 fr. à 130 fr. par mois (conducteurs et mécaniciens) soit une moyenne de 120 fr. par mois. En outre, rappelons que le salaire au mérite a été abandonné après

la mobilisation du personnel. Du côté des indemnités, celle du travail de nuit passe de 6 fr. à 6 fr.50 de l'heure et de 7 fr.70 à 8 fr. de l'heure le dimanche. Seul bémol: la distinction entre les mécaniciens voie étroite et voie normale qui sont classés différemment. Malgré l'appel lancé par les mécaniciens, la direction s'est refusée à revoir sa vision. «L'assemblée regrette amèrement cette distinction, relève Christian Fankhauser. Elle a pris la direction au mot, elle qui a signifié être prête à discuter lorsque la cadence passera à la demi-heure entre Yverdon et St-Croix.» Après un début d'année mouvementé, 2014 se termine (un peu plus sereinement.

vbo

TL-LEB: LE MATIN, LES SALAIRES ET LA CCT

Un article paru dans le *Matin* le 6 décembre «Ils gagnent un saladier» a profondément choqué, à juste titre, des collègues conducteurs et conductrices. Paru à peine trois jours après l'accord aux TPG, le papier n'avait pas pour but réel d'informer la population. Nous reproduisons ci-dessous le courriel qu'a fait parvenir un membre des TL à l'auteur de l'article:

«Je suis conducteur aux TL depuis 2007, et voilà ma réaction à votre article du *Matin*! Pour commencer, j'aimerais vous dire qu'il me manque environ 10 000 fr. dans mon saladier. Par contre, toute l'année j'ai effectué un maximum de travail de nuit, surtout les fins de semaine et travaillé près de 2/3 des 62 dimanches et fériés.

La majorité de mes collègues vous dirait aussi, qu'il leur manque des montants plus ou moins élevés que moi dans leur saladier. Concernant la minorité de ceux qui gagnent ça ou même davantage, elle est constituée pour une moitié par des collègues qui ont au-delà de 25 ans d'ancienneté, les plus anciens avoisinant les 40 ans. Et l'autre moitié pour s'approcher de votre moyenne, travaille 6 jours sur 7 pour pouvoir toucher les bonifications en espèces. Tous au service de l'entreprise et de la population et transportant plus de 60 millions de passagers durant l'année.

Voilà, Madame, ce qu'il y a dans notre saladier. Vous rajoutez une bonne louche de pénibilité due à l'environnement de travail (trafic, sécurité, etc.) et des horaires irréguliers (vie de famille, santé, etc.), et le saladier risque de déborder et de choquer toute la profession en lisant votre article, et la légèreté avec laquelle vous abordez le sujet.

Savez-vous Madame, que les entreprises de transports publics ont beaucoup de mal à recruter du personnel de conduite? Avec tous les privilèges que nous avons c'est pour le moins étonnant, non ???

A mon humble avis, les moyennes sont dangereuses, créant la confusion et ne peuvent rendre compte d'une réalité avec une distance critique.

Enfin et paradoxalement, je dois vous remercier pour votre article qui a contribué à resserrer les liens déjà forts parmi les conducteurs!

Merci de votre attention, meilleures salutations.

Marcelo Ribeiro

Au rayon des négociations CCT TL-LEB, les deux délégations ont encore négocié lundi après-midi. Au terme de ces négociations, elles ont opté pour une communication commune: «Aujourd'hui les deux délégations ont abordé sans tabou leurs divergences et les ont comprises.

Fort de ce constat, rendez-vous est donné, aux deux délégations, le 20 janvier prochain pour poursuivre sur un objectif commun: Signer une nouvelle CCT d'entreprise. Le personnel syndiqué se retrouvera, a priori, le 27 janvier à 19h30 pour se prononcer sur l'état des négociations. La confirmation du lieu et de l'heure vous parviendra par les canaux d'informations habituels.

vbo

Des inégalités de plus en plus vertigineuses

Les salariés suisses, au niveau de la vie de tous les jours, ont encore une perception plutôt douce des inégalités de revenus et de fortune. L'industrie de la fraude fiscale, au temps du secret bancaire, avait fait du culte de la discrétion sa marque de fabrique, opacité évidemment cultivée par la majorité conservatrice. Aujourd'hui, après le démontage des abus évidents du secret bancaire et maintenant sous la pression du marché globalisé de la gestion de fortune, une transparence certaine commence à poindre. Le marché exige maintenant des comparaisons visibles! Alors, on commence à voir des choses, des chiffres, dont le nombre de zéros dépassent l'entendement. Pourtant, il faut bien chercher à comprendre ces chiffres: ils marqueront d'une façon ou d'une autre notre vie future. Attachez vos ceintures!

Selon une étude de la Royal Bank of Canada publiée le 19 juin, les riches ont accru leur fortune au niveau planétaire de 13,8% en 2013, à 52 620 milliards de dollars. Pour la Suisse, le nombre de millionnaires a augmenté l'année passée de 16,8% (47 500) pour atteindre 330 000. A noter que la valeur de la résidence principale n'est pas comptabilisée, « ni les œuvres d'art, ni les voitures de luxe, ni les montres de prestige » (24 heures). D'après une infographie de la NZZ, nous sommes au cinquième rang mondial, entre la France et le Canada, devant l'Italie, le Brésil (et ses 200 millions d'habitants)... Le 22 novembre, une autre étude, UBS/Wealth-X, annonce que les 2325 milliardaires de la planète possèdent 30 billions de dollars, en progression annuelle de 7%. Et le 28 novembre, le magazine économique « Bilan » confirme et précise cette évolution pour la Suisse en publiant un article sur les 300 plus riches du pays: ils totalisent maintenant une fortune de 671,7 milliards

(512 en 2011...). Une autre étude, du Credit Suisse celle-là (« Le Temps » du 15 octobre) confirme la croissance de la fortune des riches, croissance estimée à 8,3% pour 2013. Mais cette étude va plus loin: elle se lance dans des moyennes. Elle affirme que « les ménages suisses devraient rester les plus riches du monde ». Ils disposeraient d'une fortune moyenne de 581 000 dollars. C'est beau, sauf que... une précision s'impose: ce montant englobe d'une part le gros morceau captif du capital de la caisse de retraite obligatoire, d'autre part, il ne tient pas compte du poids de la plus grande dette hypothécaire privée du monde. Avec ces correctifs, l'écart avec les hyper-riches reste abyssal.

Que dire à ce stade? Au-delà des différences d'estimations propres à chacune de ces grandes banques, elles sont 25 dont 6 suisses (« Le Temps » du 8 décembre) à participer à la bataille mondiale pour conquérir des parts du marché de la gestion de ces fortunes, une ligne est franchie: l'ampleur des richesses cumulées par les hyper-riches crée une dynamique propre qui, crise ou pas crise, fait que la croissance de ces profits financiers paraît réellement illimitée. Cette évolution n'a vraiment plus rien à voir avec le rêve de tout un chacun de gagner un million à la loterie. Une plaisanterie... à peine la fortune de deux ménages!

A propos, quelle peut bien être la signification de cette moyenne par ménage, lorsque les 300 plus riches d'entre eux totalisent

une fortune supérieure au produit national brut du pays? Fortune qui, de plus, croît quatre à cinq fois plus vite que ce dernier? L'écart entre le haut et le bas de l'échelle de la richesse prend des proportions vertigineuses. La classe politique conservatrice dominante ferme les yeux sur ces faits. Elle ne veut pas le savoir. Non seulement elle ferme les yeux, mais elle amplifie encore les inégalités en attaquant, avec une agressivité redoublée, toutes les dépenses sociales, AVS, deuxième pilier, prestations complémentaires, etc. aux trois niveaux, Confédération, cantons, communes. Voir vos quotidiens habituels. La droite est unanime à dénoncer les pauvres, les malades, les invalides, les exclus du monde du travail, les « autres », tous ceux qui coûtent quelque chose, qui pourraient risquer de coûter plus, ou plus longtemps. Ce grand écart entre les hyper-riches qui le deviennent de plus en plus et les « pauvres » que la droite condamne à le rester, devient le problème majeur de notre pays. Comment notre système démocratique va-t-il résister à la pression des hyper-riches (l'un d'entre eux est le gourou qui finance le plus grand parti du pays)?

Lorsque la majorité de droite impose obstinément la chape de plomb sur le financement des partis, il y a de quoi être inquiet. A cause de cette obstination, la Suisse ne cesse de chuter dans le classement des pays les plus démocratiques. Va-t-elle tomber un jour dans la liste des pays corrompus?

Michel Béguelin



Swiss quitte Bâle: l'entreprise ne se soucie ni du personnel, ni des investisseurs

Grâce à son grand engagement, le personnel des domaines Technique et Station de Swiss a pu garantir un trafic aérien sûr au départ de Bâle durant les derniers mois, malgré les mesures de restructuration. Avec la décision de suspendre les vols au départ de Bâle dès le mois de mai 2015, Swiss détruit une partie de sa propre histoire: le savoir-faire du carrefour des trois frontières et les investissements de plusieurs millions au tournant du siècle issus de l'économie régionale.

Après divers essais loupés d'outsourcing et des licenciements de masse à Lufthansa Technik Switzerland (LTSW), plusieurs centaines de spécialistes de l'aviation ont perdu leur poste durant les cinq dernières années. Et maintenant 20 collaborateurs de Swiss-Technik et 4 employés de Station sur le site de Bâle perdent encore leur poste.

Lors d'une assemblée du personnel lundi, les employé-e-s ont demandé entre autres des négociations pour le paiement des coûts dus à la hausse

du temps de trajet pour se rendre au travail; la prise en charge des éventuels coûts de découche; des indemnités et un soutien externe pour la recherche d'un nouvel employeur. La déception et la frustration étaient palpables. Il reste ainsi environ 300 personnes employées au siège principal. La décision du groupe de lancer l'exploitation de la filiale de Lufthansa «Eurowings» n'a pas encore été prise, malgré tout Swiss veut introduire dès mai 2015 les

avions à Zurich. «Moralement et économiquement, il est très discutable de vouloir supprimer des postes de travail de spécialistes à Bâle, de desservir les investisseurs (et la fidèle clientèle) et de les mettre devant le fait accompli avant même que le groupe n'ait pris une décision concernant «Eurowings», critique Philipp Hadom, président de SEV-GATA et secrétaire syndical SEV. Durant les années passées déjà, Swiss s'était montrée très maladroite avec la stratégie à Bâle. L'externa-

lisation de plus de 300 techniciens dans la nouvelle filiale de Lufthansa Technik LTSW a entraîné en 2008 la création d'une douzaine de postes avant que LTSW n'ait lamentablement échoué en février 2013. Plus de 400 employés ont ainsi payé de leur poste les mauvaises décisions prises par Swiss et Lufthansa. Il sera intéressant d'entendre ce que va dire la Fondation Swiss Aviation sur les événements actuels.

Présidence de la section TPC: Chambovey laisse la place à Zonca

Une belle complicité entre eux

Philippe Chambovey a été président de la section Plaine du Rhône depuis 1995. Il a remis les rênes lors de l'assemblée du 25 novembre. Sébastien Zonca est pour ainsi dire son «poulain» et leur complicité est belle à voir.

Durant ce mois de décembre, ils sont un peu les deux présidents. Sébastien Zonca est papa pour la seconde fois d'un petit Fabien arrivé un peu trop tôt et son quotidien s'en retrouve un peu chamboulé. Philippe Chambovey lui remet donc les dossiers petit à petit, avec compréhension. Ils tiennent les rênes de la section encore un peu ensemble ces jours-ci. Début janvier toutefois, c'est bien Sébastien qui sera seul à bord pour piloter cette section qui compte environ 200 syndiqués. Actifs et pensionnés TPC représentent la grande partie des membres. Une bonne vingtaine de collègues travaillant aux Forces Motrices de l'Avançon complètent l'effectif.

Philippe Chambovey tirera sa révérence après 19 ans de présidence. Il était entré à l'AOMC en 1977 comme mécanicien après avoir notamment travaillé quatre ans au BLS à Spiez. Ce Vaudois d'origine a fait toutes ses classes à Lau-



Poignée de mains entre l'ancien président, Philippe Chambovey et le nouveau, Sébastien Zonca.

sanne mais s'est établi à Val d'Illiez, dans le canton du Valais, il y a 38 ans. Il a d'abord travaillé au vieux dépôt AOMC de Monthey puis à Aigle, aux Ateliers TPC. Agent polyvalent, puisque formé à la conduite des trains, il a assumé le service de piquet tout au long de son activité au sein de la compagnie, tout comme le fait maintenant Sébastien Zonca. Ces deux-là ont pas mal de points communs...

Longue expérience syndicale

Président depuis de nombreuses années, Philippe Chambovey a travaillé avec plusieurs secrétaires syndicaux, en commençant par Michel Béguelin, aux côtés duquel il a lutté pour le maintien de l'AOMC et le NSTCM, obtenu en 1982, puis

de l'ASD, obtenu en 1985 grâce à l'engagement du Canton de Vaud. Dans cette lutte, il y avait également Pierre Monod, dit «Peppone», figure bien connue de la section. C'est d'ailleurs ce même Peppone qui avait demandé à Philippe de participer aux négociations dès 1982 pour dénoncer les conditions de travail difficiles dans l'ancien et vétuste dépôt AOMC de Monthey. Philippe Chambovey a également travaillé aux côtés de François Gatabin, avec lequel il a vécu une année de rupture du partenariat social, qui lui a laissé un souvenir particulièrement fort.

«Suite à un incident de manœuvre, la direction a cherché la faille pour me licencier. Les ponts ont été coupés pendant près d'une année, du

printemps 2001 au printemps 2002. Une période pendant laquelle j'ai entretenu des contacts hebdomadaires et réguliers avec Gatabin. Nous ne voulions pas lâcher le morceau, nous avons tenu bon, même dans les pires moments de crise.» Il poursuit: «J'ai beaucoup appris, je suis très reconnaissant au syndicat de m'avoir proposé de suivre des cours de formation spécifiques pour les représentants du personnel. C'est ainsi que j'ai assumé divers mandats auprès du comité central VPT, des Conseils de fondation ASCOOP et Profelia, etc.»

Philippe Chambovey regrette que 30% des collaborateurs ne veuillent pas se syndiquer. Il faudrait probablement améliorer la communication, en particulier sur le difficile travail

effectué en négociations avec l'appui des secrétaires SEV.

Actualités de la section

A propos du renouvellement de la CCT, en cours mais quasi bouclé, il estime que «tout s'est bien passé, sans gros changements, mais à la satisfaction globale de tous, la plupart du temps en faveur du personnel, car les patrons n'ont pas réussi à faire passer leurs demandes...». Tant mieux! Quant aux négociations salariales, il reste un point en suspens, sur lequel les deux parties ne sont pas d'accord. Cela devrait se terminer prochainement et Philippe Chambovey pourra profiter pleinement de sa retraite, qu'il a débutée fin mai 2014, à 63 ans. Marié et papa de deux enfants adultes, il a déjà repris la présidence du tennis-club de son village, va profiter de faire davantage de ski et de balades. Il reste encore membre de la commission de gestion VPT jusqu'aux prochaines élections. **Henriette Schaffter**

COMITÉ

Voici les 4 membres du comité de la VPT Plaine-du-Rhône:

- Sébastien Zonca, président
- Damian-André Comtesse, caissier
- Emmanuel Garny, membre
- Daniel Frey, membre.

JEUNE PRÉSIDENT AUX TPC

Né en 1979 à Montreux, **Sébastien Zonca** déménage dans le Chablais en 1997. Il est syndiqué depuis 1995. Il a suivi une formation de mécanicien aux Ateliers CFF d'Yverdon puis est devenu conducteur-contrôleur à l'AOMC dès 2001. En 2005, il passe aux Ateliers à Aigle et travaille donc aux côtés de Philippe Chambovey, qui dit de lui: «C'est un gars sérieux, bosseur, passionné des chemins de fer, qui a vite compris l'utilité du syndicat.

J'ai rapidement compris qu'il avait l'étoffe d'un président.» Sébastien est papa de deux enfants en bas âge, marié et domicilié à Aigle. Il est engagé au Musée de chemins de fer de Blonay-Chamby et fait partie de l'Association ASD 1914. Il est également musicien puisqu'il joue de la flûte traversière. Ses objectifs pour la section: recruter davantage, convaincre encore plus, être rapidement au top à sa fonction de président.

Décès

Baumgartner Joseph, chef de train pens, Monthey; décédé dans sa 94^e année. PV Valais.

David Fred, fonct d'exploitation, Renens VD; décédé dans sa 83^e année. PV Vaud.

Demierre Paul, employé administratif, Chapelle (Glâne); décédé dans sa 91^e année. PV Fribourg.

Fahrni Simone, veuve de Fritz, Le Landeron; décédée dans sa 82^e année. PV Biel-Bienne.

Jenny Robert, Arm pens, Fribourg; décédé dans sa 92^e année. VPT tpf Réseau urbain.

Kaser Henri, fonctionnaire d'administration, Lausanne; décédé dans sa 85^e année. PV Vaud.

Krähenbühl Hedwig, veuve d'Ernst, Worben; décédée dans sa 90^e année. PV Biel-Bienne.

Luescher Roland, chef de bureau d'exploitation, Moutier; décédé dans sa 79^e année. PV Jura.

Moren Oscar, cond tracteur s/rail, Sion; décédé dans sa 86^e année. PV Valais.

Rapin Frédéric, cman, Corcelles-Payerne; décédé dans sa 90^e année. PV Vaud.

Rotzer Léo, chef de train pens, Le Locle; décédé dans sa 94^e année. PV Neuchâtel.

Schumacher Georges, monteur spécialiste, Fribourg; décédé dans sa 70^e année. PV Fribourg.

Schmocker Adelheid, Busswil b. Büren; décédée dans sa 96^e année. PV Biel-Bienne.

Velan Daniel, assistant technique, Puidoux; décédé dans sa 65^e année. PV Vaud.

Sections

Mardi ■ **Cave GESTL**
23 décembre
de 16h à 22h **Grande ouverture**

Une ambiance chaleureuse de Noël, avec notre traditionnelle soupe au pois, vous attend avec une dégustation offerte de la maison Dizerens. Nous vous présenterons les actions suivantes pour agrémenter vos fêtes de fin d'année.

■ **Vin blanc:**

Domaine de la Crausaz 75cl Fr.12.90 au lieu Fr.15.90 la bte
Domaine de la Crausaz 50cl Fr.10.- la bte
Dézaley Le Renard 75cl Fr.15.- la bte

■ **Vin rouge:**

Gamaret-Garanoir 50cl Fr.10.- la bte
Diolinoir 50cl Fr.10.- la bte
Pinot noir fût chêne 75cl Fr.12.50 la bte
Noir Désir (Gamaret fût chêne) 75cl Fr.13.50 Au lieu Fr.16.90

■ **Vin français:**

Château Bastor-Lamontagne 2007 Sauternes Fr. 30.- la bte
Château la Couronne Gd Cru 2010 St.Emilion Fr. 14.50 la bte
Santenay AC 2010 (Villamont) Fr. 19.- la bte
Châteauneuf-du-Pape AC (J-P Boisson) Fr. 21.- la bte

Tout le comité GESTL de la cave vous souhaite de passer de pétillantes fêtes de fin d'année, et vous remercie de votre très grande fidélité.

■ **PV Biel/Bienne**

Hans Herren à l'honneur

Hans Herren fêtait ses 70 ans de sociétariat SEV lors de la fête de Saint-Nicolas de la section.



Le Chœur d'hommes des cheminots pensionnés, dirigé par Willi Lack, ouvre la fête de la St-Nicolas avec la chanson « Die kleine Bergkirche » au restaurant Romand à Bienne. Par ses mots personnels et imagés, le pasteur Eric Geiser, aumônier au centre hospitalier de Bienne, a tenu en haleine les 102 membres présents dans les deux langues de la section. Auparavant, notre président Ruedi Flückiger a remis aux membres présents les diplômes d'honneur pour 40, 50 et 60 ans de so-

ciétariat SEV ainsi qu'à Herren Hans pour ses 70 ans au SEV, félicitations! Il a également félicité Mme Adelheid Probst, présente dans la salle, qui fêtait ce jour-là son 92^e anniversaire. « Happy Birthday » a spontanément retenti dans la salle. Fin janvier 2015, tous les membres recevront par courrier postal diverses informations comme le calendrier des rencontres 2015 et l'invitation à la course de la section du 13 août 2015, par trains et auto postale, dans la vallée de Waldenburg. Sitôt que le dernier chant, interprété par le Chœur d'hommes, fut terminé, le personnel du restaurant Romand a pu servir la collation chaude offerte par la section et les conversations entre les participants furent intensives jusqu'à la fin d'un bel après-midi bien rempli. Le président a encore remercié le Chœur d'hommes, les membres du comité pour leur soutien et a souhaité, à tous et à toutes, de joyeuses fêtes de fin d'année et la santé pour l'avenir.

*Robert Drewes/adaptation française:
J.-C. Amiet*

PV Jura

Saint-Nicolas

94 personnes ont assisté le 4 décembre 2014 à notre traditionnelle fête de Saint-Nicolas qui a eu lieu au restaurant du Jura à Bassecourt.

Le chœur des cheminots retraités nous a interprété une palette de belles chansons. Un grand merci à eux. En intermède pendant et après le repas servi par Madame Jacqueline Blaser, Dominique Guenin a agrémenté la partie musicale avec son cor des Alpes et la trom-

pette pour animer la partie récréative ainsi que Marc Crétin à l'harmonica et Erna et Marc Rottet et un de nos doyens Rodolphe Glauser, 95 ans, qui ont chanté de belles chansons. Un grand merci à eux. La traditionnelle tombola a eu un vif succès, un grand merci à Marcelle Comte qui a préparé les lots avec grand dévouement. Tout le monde est reparti content de sa journée.

Le secrétaire, O. Schaub

Séminaire des Jeunes SEV, des 27 et 28 novembre

Apprendre à communiquer



Les 10 participants au séminaire des Jeunes à Soleure.

Le 27 novembre, les jeunes du SEV se sont retrouvés, dans le froid et le brouillard, au Roten Turm à Soleure.

Après avoir avalé une collation et une boisson chaude, les participants ont débuté l'atelier de deux jours. Les dix participants ont appris à communiquer sur le principe de « Talk Power Formel ». Ils ont ensuite été récompensés par une prestation de Renato Kaiser, un poète slam, ainsi qu'un bon repas. Après une nuit reposante au Roten Turm, la deuxième journée a été dédiée à la partie administrative, avec une visite surprise de Giorgio Tuti, qui a don-

né quelques informations sur les actualités syndicales ainsi que sur la grève aux TPG.

Les points centraux de la rencontre étaient l'établissement du programme 2015, les élections ainsi que la photo officielle des Jeunes SEV. Malheureusement, les sous-fédérations VPT et BAU ne sont toujours pas représentées dans la commission.

C'est Damian Vogel qui a mené les séances, avec le soutien de Lucie Wasser, coach des jeunes au SEV.

La prochaine séance est prévue le 5 avril à Zurich et il y aura également un invité surprise...

Janos Jarosch/Hes

Journées de branche VPT



Navigation: attention, correction de date:
27 janvier 2015, Lucerne, débute à 10h 15.

Bus-Gatu: 26 février 2015, Olten, Congress Hotel, débute à 10h 15.

Rail: 5 mars 2015, Olten, Congress Hotel, débute à 10h 15.

Pensionnés: 19 mars 2015, Olten, Congress Hotel, débute à 10h 15.

Inscriptions sur vpt-online.ch

■ Assemblée régionale ZPV Ouest

Accompagnement des trains 2016

CoPe, CCT et accompagnement des trains au programme de l'assemblée du 20 novembre.

L'assemblée est ouverte à 8h45 dans la salle des cantons du Buffet de la gare de Lausanne par le président de la ZPV Léman. Claude Gaille souhaite la bienvenue en terre vaudoise aux 78 collègues qui ont répondu présents pour cette assemblée et remercie d'entrée Helvetia Assurances pour nous avoir offert gracieusement le café/croissant de ce début de journée. Claude remercie d'avance les invités pour leur participation et leurs interventions, en particulier le collègue Patrick Rouvinez qui assurera la traduction simultanée.

Pascal Fiscalini, vice-président ZPV, salue l'auditoire et remercie la section ZPV Léman pour l'organisation de cette journée. Il nous annonce que des chan-

gements pour l'avenir se profilent et nous en parle brièvement (CCT 2015, concept d'accompagnement des trains 2016). Il salue également l'intervention du SEV dans le mouvement de grève des TPG la veille où ils se sont rendus avec le président central ZPV.

Exposé de l'invité du jour

Eric Mugnisi, chef grandes lignes VM Ouest, commence son exposé en nous parlant du futur accompagnement des trains 2016 (changements au niveau de la qualité du travail, les nouvelles procédures de contrôle avec le Swiss Pass). Nous recevons également des informations sur la mise en place des ROCP régionaux. Un jour de cours sera aussi dispensé au personnel pour l'introduction des nouveaux trains DOSTO. Après nous avoir aussi parlé de la nouvelle CCT 2015, Eric se met à disposition des collègues pour les questions.

Affaires courantes ZPV et SEV

Andreas Menet, président central ZPV, nous parle lui aussi de l'accompagnement des trains 2016 (amélioration des processus, accompagnements des CFP, responsabilité des agents elvetino, adaptation du rôle du CT). Dans ce contexte, l'entreprise aimerait imposer des briefings et débriefings avec tout ce petit monde sans mettre le temps à disposition, ce qui va naturellement poser problème. Suppression future de l'accompagnement des dispozug à l'orée 2016. Suppression des Réserves « entrée en service ». Une indemnité internationale va effectivement voir le jour pour les collègues concernés par les tâches de sécurité à l'étranger mais le personnel Lyria en est exclu. La volonté de la ZPV de régler la problématique de l'indemnité de CT pour les dépôts ou rotations mixtes reste entière.

Jürg Hurni, secrétaire syndical

SEV, commence par nous transmettre les salutations de Giorgio Tuti, président du SEV, ensuite il attaque son exposé par les difficiles négociations avec les CFF sur la CCT 2015, des thèmes comme les salaires, les retraites flexibles, le travail temporaire, les allocations, l'engagement du personnel, les processus en cas de réorganisation, les grilles de salaire durant la réorganisation, etc. Jürg nous explique ensuite les nouvelles valeurs limites de temps négociées, comment vont être réparties les heures supplémentaires (nouveau compte CPS), comment vont être payées les heures supplémentaires, les congés parentaux ont été revus à la hausse, la flexibilité des retraites pour les collègues concernés par un départ à la retraite dès mai 2016 va voir le jour.

Affaires courantes de la CoPe

René Bertsch, membre CoPe Agents des trains, aborde les sujets traités par la CoPe et nous

dresse une situation par rapport à ces discussions menées avec l'entreprise. Le sujet du temps partiel est actuellement discuté avec les CFF et une brochure relatant les changements va être éditée et distribuée. Amélioration de la luminosité dans les voitures DOSTO, changement de l'appareil de saisie pour le personnel FQ. Les contrôles d'alcoolémie ont débuté et deux opérations commandos ont été menées à Berne par les CFF, opération commando, car ces contrôles ont été très mal perçus par les agents de train, preuve en est, les discussions que ça génère au sein de l'assemblée. Les nouveaux uniformes seront introduits dès 2016 et les galons seront apposés sur ces nouveaux habits malgré le préavis défavorable de la CoPe.

Vincent Di Blasi, d'Helvetia Assurances, nous adresse quelques mots sur les diverses prestations de la compagnie d'assurances. **Le secrétaire au PV**

■ PV Fribourg

Une assemblée d'automne dans la Broye fribourgeoise

L'assemblée de la PV Fribourg a eu lieu le 18 novembre à Léchelles.

Le président de la PV Fribourg, Jean-Pierre Neuhaus, a ouvert l'assemblée d'automne à 10h45 à l'Auberge communale de Léchelles en présence de 131 personnes. Il excuse une douzaine de personnes et salue les nouveaux membres ainsi que Ricardo Loretan et Bernard Demierre, président et vice-président central PV. Sous l'expertise direction de Guy Lathion, les choristes, tout de noir vêtus, interprètent trois chants avec talent et enthousiasme. Leurs prestations sont très applaudies. Camille Meier, président de la Chorale, profite de l'occasion pour signaler que leur concert annuel aura lieu à Farvagny le 28 mars 2015.

Puis le procès-verbal de l'assemblée du 25 mars 2014 est lu et approuvé. Depuis cette

dernière assemblée, 11 membres sont malheureusement décédés. Un instant de silence est observé à leur mémoire. La section compte 11 nouveaux membres dont un a été transféré de la PV Vaud.

Le président passe ensuite la parole à Ricardo Loretan qui rappelle que l'une des pierres d'achoppement des retraités n'est autre que la caisse de pensions. Malgré une progression régulière de son taux de couverture, ce dernier n'est pas encore suffisant pour espérer une adaptation des rentes. Autre souci: les facilités de circulation FVP. Le bon annuel de 100 francs ne permet plus, comme auparavant, d'acheter trois cartes journalières en deuxième classe. Dès le 14 décembre prochain, il manquera même 11 francs pour l'achat de cette troisième carte. A ce propos, la Commission centrale PV a adressé une lettre au

directeur des CFF afin de le rendre attentif à cette situation. A ce jour toutefois, la demande est restée sans réponse. Le vice-président de la PV Fribourg, Franz Rohner, remet aux membres fêtant leurs 75 ans et à ceux comptant 40 ans d'affiliation au SEV, souvenirs et médailles à la fin de l'assemblée. Pour remplacer Marguerite Michel, qui cesse son activité après 11 ans de dévouement au comité, il est fait appel à Jean-Paul Hadorn. Celui-ci accepte le poste de membre adjoint. Puis le vice-président fait un sondage afin de savoir si les membres préfèrent effectuer la sortie annuelle en train ou en car. C'est le rail qui remporte la majorité des suffrages. Jean-Pierre Neuhaus fait quelques annonces puis encourage les membres à se prononcer contre le percement d'un second tunnel routier au St-Gothard. Il rappelle à cet ef-

fet que le conseiller fédéral Hürlimann déclarait, lors de l'inauguration du premier tube, en 1980, je cite: «Le tunnel du St-Gothard ne deviendra jamais un corridor de transit pour les poids lourds».

Pour conclure, le président adresse ses remerciements à toutes celles et tous ceux qui permettent à la section PV de Fribourg de perdurer et souhaite bon rétablissement aux malades. **Le secrétaire**

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462 Tirage: 10881 ex. (total 44656 ex.), certifié REMP au 31.10.2013

Editeur: SEV, www.sev-online.ch **Rédaction:** Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Vivian Bologna, Anita Merz, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter. **Adresse de la rédaction:** contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch **Préresse:** AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch **Imprimerie:** Mittelland Zeitungsdruck AG, Solprint, Subingen; www.solprint.ch, une entreprise du groupe AZ Medien AG.

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 22 janvier 2015. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 15 janvier à 10h. Pour les annonces, le délai est fixé au 13 janvier à 10h.

Angle droit

Assurances sociales: principales modifications

Ces modifications seront applicables dès le 1^{er} janvier 2015.

« Petits boulots » exemptés des cotisations AVS/AI/APG

Au 1^{er} janvier 2015 entrera en vigueur la décision du Parlement d'exonérer de l'obligation de cotiser les revenus des jeunes exerçant des petits boulots. En pratique, aucune cotisation ne devra plus être perçue sur les revenus n'excédant pas CHF 750.– par année civile et par ménage privé pour des travaux effectués par des jeunes jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle ils ont eu leur 25^e anniversaire. Si les jeunes le demandent, des cotisations (employeur et employé) peuvent néanmoins être perçues sur leur salaire.

Prestations complémentaires à l'AVS/AI

Afin que les bénéficiaires de PC ne subissent pas une ré-

duction de leur prestation en raison de l'augmentation de leur rente AVS/AI, les montants annuels des prestations complémentaires destinées à couvrir les besoins vitaux seront augmentés.

Prévoyance professionnelle, régime obligatoire LPP

Les montants limites seront adaptés comme suit en 2015:

- salaire minimal annuel 21 150 fr.
- salaire coordonné minimal annuel 3 525 fr.
- déduction de coordination 24 675 fr.
- limite supérieure du salaire annuel 84 600 fr.

Prévoyance individuelle liée du pilier 3a

La déduction fiscale maximale autorisée pour les coti-

sations aux formes recon- nues de prévoyance avec affiliation à une institution de prévoyance du 2^e pilier: 6 768 fr.

Primes de l'assurance-maladie

En 2015, la prime standard de l'assurance obligatoire des soins augmentera de 4 % en moyenne, ce qui correspond à CHF 15.70 par personne et par mois. Selon le canton, l'augmentation sera comprise entre 2,7 et 6,8 %. Dans dix cantons, la hausse sera inférieure à 4 %.

L'augmentation moyenne de 4 % s'applique à la prime standard, c'est-à-dire à l'assurance de base pour un adulte avec une franchise de CHF 300.–, couverture accidents incluse.

Différences entre les can- tons: dans dix cantons (AG,

Tableau des montants mensuels: rentes et allocations pour impotent	
Les rentes complètes et partielles en cours sont augmentées de 0,4%.	
Rentes:	
Rente minimale de vieillesse	1 175 fr.
Rente maximale de vieillesse	2 350 fr.
Montant maximal – deux rentes – d'un couple	3 525 fr.
Allocation pour impotent AVS:	
degré faible	235 fr.
degré moyen	588 fr.
degré grave	940 fr.
Allocation pour impotent AI (dans un home):	
degré faible	118 fr.
degré moyen	294 fr.
degré grave	470 fr.
Allocation pour impotent AI (à domicile):	
degré faible	470 fr.
degré moyen	1 175 fr.
degré grave	1 880 fr.

AI, BE, FR, GE, JU, TI, VD, VS, ZG), les adaptations de la prime standard seront en moyenne inférieures à 4 %, alors que cinq cantons (AR, NE, NW, OW, SO) connaîtront une augmentation de plus de 5%. Dans les onze cantons restants, la hausse

se situera entre 4 et 5%. Les primes pour enfants augmenteront en moyenne de 3,8% et celles pour les jeunes adultes (entre 19 et 25 ans) de 4,4%.

L'équipe de la protection juridique

ZPV

Pas besoin de réinventer la roue

La ZPV s'est montrée sceptique face aux mesures d'améliorations du résultat prévues. Le personnel des trains se demande s'il sera possible de maintenir un bon service à la clientèle si de telles mesures doivent être prises.

La ZPV s'est aussi penchée sur le projet d'accompagnement des trains 2016. La dernière séance, en date du 27 novembre, a également traité de l'intégration du personnel d'elvetino dans les teams de train. L'objectif de cette intégration serait une amélioration de la qualité face aux besoins de la clientèle. Du point de vue de la ZPV, il est difficile de comprendre qu'on veuille réinventer une

façon de collaborer qui est déjà définie. Lors des assemblées régionales, les tests d'alcoolémie à l'improviste, l'accompagnement des trains 2016 et les nouveaux modèles de retraite ont suscité des discussions. La fréquentation de ces assemblées ont réjoui le président central, Andreas Menet, qui a remercié les sections organisatrices. Sabrina Tessmer et Reto Brüllhardt ont donné quelques infos sur l'atelier « Planification de la relève » et on parlé d'une « Bruder-Aktion », sorte de parrainage. Lors de la prochaine séance, Thomas Walther et Carmine Cucciniello participeront également. On attend d'autres résultats pour l'assemblée des délégués 2015.

Elections du 5 décembre

Silvia Bucher a été élue mem-

bre suppléante de la Confédération CCT pour la région Est et Brigitte Fanjak pour la région Centre. Roger Gander remplace Roger Biberger au comité central et représentera le trafic régional Est. Des représentants ZPV ont été élus à la commission des jeunes: Deniz Kaya, Sabrina Tessmer, Roman Scheffer et Florian Stadler. Andreas Menet les a tous félicités. Janine Truttman a remercié, au nom de la ZPV, Lucie Waser et Jris Piazzoli, pour la journée de formation des femmes qui a eu un grand succès et a rappelé la manifestation du 7 mars sur la Place fédérale. La ZPV, notamment parce qu'elle est particulièrement concernée par la problématique, a salué la campagne de l'ITF « Stop à la violence sexiste au travail ».

TS

Une séance un peu particulière pour finir l'année

Nous nous souviendrons longtemps de ce vendredi 5 décembre. Nous avons en effet visité la Fondation Pigna, entreprise sociale qui emploie des personnes avec handicap. Elle est reconnue par la Confédération et le canton de Zurich.

Pigna offre un lieu de vie et du travail à des personnes en situation de handicap. 160 personnes ont ainsi une place de travail ou d'occupation et 85 personnes ont un lieu d'habitation, lieux répartis sur plusieurs endroits. Harry Etzensberger nous a fait visiter

l'institution de Kloten. L'accueil qui nous a été réservé nous a beaucoup touchés. On nous a montré comment le travail était effectué et on voyait bien la fierté des employés à travailler et à participer de cette manière à la société. Le repas de midi, pris au restaurant de la Fondation « Hans im Glück », a fait la part belle aux produits frais et a magnifiquement clôturé notre dernière séance. Un grand merci à la Fondation Pigna et à Harry Etzensberger pour cette journée mémorable.

Vous trouverez davantage d'informations sur www.pigna.ch, mais uniquement en allemand.

Service de presse TS

Secrétariat central SEV: départ à la retraite

Bonne retraite Marie-Josée!

Après plus de 16 ans au SEV, Marie-Josée Jost partira en retraite à la fin de cette année. Habitante de la ville de Berne depuis ses 21 ans, elle reste Neuchâteloise de cœur, puisque c'est là-bas qu'elle a grandi.

Personnalité plutôt discrète, Marie-Josée Jost est une des Romandes du secrétariat central du SEV. Secrétaire de la Division romande, elle a travaillé pour de nombreux secrétaires syndicaux depuis avril 1998: Francis Barbezat, Vincent Brodard, Olivier Barraud, Déborah Balicki, Jean-Pierre Etique, Daniel Trolliet et Daniel Froidevaux. Parallèlement à cela, elle travaille pour l'assistance juridique et les traductions, également parfois pour le journal. Ces dernières années, elle or-



Marie-Josée lors d'une sortie avec les collègues.

ganisait également le séminaire des cadres aux côtés de Daniel Trolliet puis Daniel Froidevaux.

Job polyvalent

Son meilleur souvenir au SEV? «Ce n'est pas un moment en particulier, mais plutôt l'ensemble, la polyvalence de mon

job. J'ai aimé travailler au SEV.» Elle a apprécié «une ambiance agréable et de bonnes conditions de travail». Elle a aussi toujours, durant toutes ces années, aimé participer à la vie du syndicat, en allant distribuer des flyers, récolter des signatures ou manifester. Même si elle n'est pas engagée politiquement, Marie-Josée s'est toujours beaucoup intéressée à l'actualité et a partagé les combats du SEV. Le virage de la retraite lui fait

un peu peur, certes, mais elle saura s'occuper, ne serait-ce qu'en lisant la presse quotidienne (et *contact.sev?*), en allant davantage au cinéma, voir des films français de préférence, ou en allant se balader sur le Gurten ou au bord de l'Aar.

Dans tous les cas, on lui souhaite une très belle retraite. Un grand merci pour ta bonne humeur, ton sourire et ton engagement au sein du SEV.

Henriette Schaffter

BIO

Marie-Josée Jost a eu 62 ans en octobre dernier. Elle est mariée à un Bernois et est maman d'un garçon, Fabian, âgé de 30 ans. Après avoir grandi à Neuchâtel et effectué un apprentissage de commerce, elle part à Zoug perfectionner son allemand,

revient une année à Neuchâtel puis s'installe définitivement en ville de Berne à l'âge de 21 ans. Marie-Josée a travaillé tour à tour pour différentes entreprises, dans des secteurs divers (voyages, formation des médecins, etc.). Elle est arrivée au SEV le 1^{er} avril 1998.

PELLET PIOCHE: Le Père Noël n'est pas généreux avec tout le monde...



EN VITESSE

Devenir membre en ligne sur www.sev-online.ch

Il est maintenant encore plus facile d'adhérer au syndicat: sur le site www.sev-online.ch, allez sur «Adhérer maintenant» et vous aurez alors le formulaire d'adhésion en ligne.

En le remplissant et l'envoyant, toujours en ligne, vous recevrez un mail de confirmation, qui permet de contrôler que l'inscription est bien désirée et qu'il ne s'agit pas d'une erreur. Lorsque vous confirmez cette inscription par retour de mail, vous devenez membre SEV.

Un nouveau système salarial ne peut être introduit sans information aucune

Manque de transparence au SOB

Les syndicats doivent être informés et impliqués lors de changements importants de la CCT.

Une CCT, c'est un instrument du partenariat social et elle ne peut donc être modifiée unilatéralement: tout changement doit être décidé en commun, après discussions et en connaissance de cause, à savoir que les deux parties doivent avoir les informations nécessaires. Cela est également valable lorsqu'on introduit un nouveau système salarial.

Le système salarial fait partie de la CCT

La direction du Südostbahn SOB a mandaté l'entreprise de consulting Klingler afin de mettre en place un nouveau système salarial. On a expliqué aux associations de personnel qu'il y aurait, à l'avenir, une propre bande salariale pour chaque fonction (95!) au lieu des huit actuelles. La direction ne voulait pas dévoiler le salaire minimal et maximal des fonctions aux représentants du



Un train SOB à la gare d'Einsiedeln.

personnel. Même les collaborateurs ne connaîtraient pas le salaire maximal possible pour leur fonction. «Pour les trois associations de personnel, ce nouveau système salarial s'avérait très opaque, puisqu'il n'y avait même pas de négociations prévues. Son introduction a été repoussée d'une année», explique la communauté de négociations.

Chantage de la part du SOB

Les évaluations des collaborateurs, base de décision pour la distribution de la somme à disposition, n'avaient même pas été effectuées. Le SOB voulait donc déjà répartir la somme à disposition selon le nouveau système salarial. Comme les représentants du personnel voulaient qu'on utilise encore une fois le système en place, le SOB a alors fait une tentative malhonnête lors de la troisième ronde de négociations du 3 décembre: les 120 000 francs promis pour les augmentations des personnes étant clairement trop bas dans l'échelle ne seraient libérés que si les associations de personnel accep-

taient le nouveau système salarial. Dans l'information aux collaborateurs SOB, sous le titre de «train spécial», la direction informait alors regretter la CCT actuelle et y voir un désavantage.

Responsabilité du SOB

La communauté de négociations explique que la «responsabilité de ces 120 000 francs en moins dans le résultat des négociations salariales se situe uniquement du côté de l'entreprise. On a constaté qu'environ 40 collaborateurs étaient trop peu payés et on a prévu l'argent pour les augmenter. Maintenant l'entreprise ne garantit plus ces augmentations de salaire car les partenaires sociaux n'ont pas cédé au chantage. La direction doit expliquer elle-même aux personnes concernées pourquoi elle va continuer à les payer trop peu alors qu'elle pourrait changer cela à tout moment sans problème.» Les négociations doivent reprendre l'année prochaine. Espérons que ce soit en connaissance de cause cette fois-ci.

pan/Hes

Photomystère: «Où cette photo a-t-elle été prise?»



Le concours de *contact.sev*

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant(e) tiré(e) au sort parmi les réponses correctes recevra

40 francs en chèques Reka.

Solution du concours paru dans *contact.sev* n° 23:

La gare d'Airolo.

Le sort a désigné **Roberto Morisoli, de Bellinzone, membre de TS Tessin.**

Il remporte les chèques Reka.

Conditions de participation

Par carte postale: inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la-nous à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6

Par e-mail: envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch

Sur Internet: rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 14 janvier 2015.